



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Diabete

Question écrite n° 45815

### Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'interet et l'importance qui s'attachent a la definition d'une politique globale de la sante a l'egard du diabete. Il lui demande notamment de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances du rapport du Haut comite de la sante publique qui avait ete saisi par ses soins, rapport alors « en cours d'elaboration », a propos duquel « des mesures pourront etre prises en fonction des recommandations de ce rapport ».

### Texte de la réponse

Le rapport du Haut Comite de la sante publique consacre a la prise en charge du diabete devrait etre rendu public au cours des premiers mois de l'annee 1997. Il fera l'objet d'une etude des services des differentes directions du ministere du travail et des affaires sociales, et, a la lumiere des propositions qu'il contiendra, des mesures seront arretees.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45815

**Rubrique :** Sante publique

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 1996, page 6261

**Réponse publiée le :** 17 mars 1997, page 1440